



[CNA – Projet 2008 /2012](#)

Introduction

Depuis de nombreuses années, autour des enceintes, j'ai pu échanger, à de nombreuses reprises, sur la thématique de l'arbitrage, avec les différents acteurs de notre discipline, tout comme j'ai pu échanger avec mes pairs, lors des séminaires qui ont jalonné mon parcours d'officiel.

Les pistes de travail que je propose, dans ce projet, sont le fruit de ces réflexions, pour autant, elles s'inscrivent, aussi, dans la continuité des actions mises en place par mes prédécesseurs, dont je salue l'engagement « militant ».

Pour dresser les grandes lignes des actions que je souhaite mettre en place, avec la CNA, je m'appuierai à la fois sur ces réflexions, mais aussi sur la synthèse des Etats Généraux de l'Arbitrage, présentée le 29 mai 2008, par le Secrétaire d'Etat de la Jeunesse et des Sports.

De ces travaux se sont dégagées trois grandes orientations :

- ✓ Assurer le respect de l'arbitre et de l'arbitrage
- ✓ Mieux recruter, mieux former, mieux évaluer les arbitres
- ✓ Viser l'excellence pour l'arbitrage

A partir de ces trois grandes orientations, je souhaite vous proposer l'ossature du projet qui mobilisera la CNA, pour les 4 années à venir.

Ce projet de développement rendra notre action commune plus lisible, plus à même, entre autre, de favoriser l'établissement de Conventions d'Objectifs avec le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Par ailleurs, chaque organe décentralisé pourra décliner ce projet à son niveau de compétence et assurer ainsi le prolongement de notre action localement, dans une démarche d'ensemble cohérente.

Nul doute que ces choix stratégiques puissent mobiliser les différents acteurs de notre sport, tireurs, entraîneurs, arbitres, formateurs, dirigeants. Notre ambition collective pourra alors donner toute sa force à notre action.

Je compte sur chacun de vous, à son niveau de responsabilité et/ou de compétences, pour m'aider dans cette tâche.

Rodolphe REDON
Responsable CNA FFSEBF

1. Assurer le respect de l'arbitre et de l'arbitrage

Le domaine du sport, dans lequel nous évoluons, traverse une crise majeure qui secoue ses fondements (Marseillaise sifflée, arbitres insultés, voir menacés...). Même si notre discipline paraît moins touchée que d'autre, par l'incivilité, grâce au travail de fond que nous avons effectué ces dernières années sur le respect, l'éthique, les affaires récentes nous obligent à rappeler de manière constante et régulière les règles de comportement à observer vis-à-vis des officiels de notre fédération.

- **Protection des officiels**

Il est plus que jamais indispensable de rappeler certaines règles disciplinaires très simples afin de supprimer les comportements les plus inadmissibles de la part de tireurs et de seconds, gesticulants à chaque décision prise à leur rencontre.

Ainsi, dans un but préventif, nous pourrions intégrer, pour information, dans les envois clubs de début de saison, les sanctions du code pénal, (reprises dans le guide juridique du Ministère des sports), auxquelles s'exposent les entraîneurs, soigneurs, dirigeants, en cas de débordements avérés.

Infraction contre les personnes ... ce que risquent leurs auteurs !

Article du code pénal	Type d'injure	Exemples	Sanction
R 621-2	Injure non publique envers autrui	"Salaud"	Contravention de 1 ^{ère} classe
R 623-1	Menace de violence	"Je vais te casser la tête"	C. de 3 ^{ème} classe
R 624-1	Violences légères sans ITT	Geste de porter un coup	C. de 4 ^{ème} classe
R 624-2	Diffusion sur la voie publique ou lieux publics de propos contraires à la décence	"L'arbitre est un... + injures personnelles"	C. de 4 ^{ème} classe
R 624-3	Diffamation non publique	"Tu n'es qu'une sale... + injure personnelle..."	C. de 4 ^{ème} classe
R 624-4	Injures	"Va te faire... + injure personnelle"	C. de 4 ^{ème} classe

Bien sur, le volet répressif doit être aussi déclenché lorsque nécessaire.

- **Création d'une fiche d'événements indésirables**

La procédure en place, lors d'événements jugés « déplacés » par le D.O. consiste, de sa part à retranscrire l'incident sur la feuille de rencontre. Cette procédure qui se noie au milieu de résultats sportifs n'est pas de nature à en faire émerger la gravité éventuelle. Il serait peut-être judicieux de mettre en place une fiche d'événements indésirables plus facile à ventiler.

Fournie dans le dossier du D.O., elle permettrait de faire remonter plus rapidement et de manière distincte tout évènement indésirable (prise à partie de l'arbitre, insultes, problèmes rencontrés.....) constaté lors des compétitions.

- **Améliorer les conditions des officiels**

- ✓ Améliorer ou mettre en place le protocole avant et après les rencontres : *un officiel doit être accueilli, accompagné et raccompagné, si besoin, par un membre du club organisateur. Le remboursement de ses frais doit être réglé par l'organisateur avant le début des compétitions, tout comme les vacations. Il disposera d'une chambre individuelle (à inscrire dans les conventions). Un vestiaire sera mis à disposition des officiels.*
- ✓ Instaurer un dialogue entre le DO (représentant l'équipe d'officiels) les dirigeants, les tireurs, les entraîneurs avant le début de la compétition. Dans cet esprit une réunion de briefing sera systématiquement mise en place par le D.O. au cours de laquelle il exprimera ses attentes pour assurer le bon déroulement des rencontres.
- ✓ Mettre à l'étude une amélioration pluriannuelle des vacations et/ou des remboursements de déplacements
- ✓ Réinstaurer une vacation pour les officiels français sélectionné pour participer aux rencontres organisées par la FIS, lorsque celles-ci se déroulent sur la métropole, d'autant plus, lorsque les officiels sont amenés à officier sur l'ensemble du plateau.

- **Contrepartie**

- ✓ Charte de l'officiel à élaborer : la CNA entend améliorer l'image de l'arbitre et de l'arbitrage en établissant une charte de l'officiel, dont l'objet est de définir des règles de bons usages qui engageront l'officiel sur les valeurs de respect, d'équité, d'éthique, prônées par notre fédération.
- ✓ « Professionnalisation » des officiels : s'il est vrai que toutes les fédérations sportives, à l'instar du ministère planche sur la professionnalisation des officiels, force est de constater, au regard des enjeux et des moyens dont dispose notre fédération, que cette professionnalisation, en ce qui nous concerne et dans l'état actuel des choses, s'inscrit plus en terme de compétences développées que de métier.

Respect de l'officiel (Antonio POCAS – Rodolphe REDON)

Objectifs	Actions	Indicateurs de réussite	Année
- Améliorer l'image de l'officiel - Assurer le respect de l'officiel - Réduire le nombre d'incivilités	- Charte de l'officiel adressé à tous les clubs en début de saison - Envoi aux clubs du tableau récapitulatif des sanctions du code pénal - Mise en place d'une fiche d'évènement indésirable	Meilleure visibilité en termes de tenue et d'attitude des officiels - « exemplarité » Diminution régulière du nombre d'incivilités envers les officiels d'une année sur l'autre	2009 à 2012 1000,00€
- accentuer la visibilité de la prestation des tireurs / arbitre	- Modification de la tenue des officiels	Changement effectif de la totalité des tenues des officiels (120)	2010 7000,00€

- Renforcer l'image et la fonction du DO aux yeux du public, des organisateurs, des officiels	- Dotation de vestes et de cravates « officielles » aux DO	50 DO concernés	2011 5000,00€
-----------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------	-----------------	------------------

2. Mieux recruter, mieux former, mieux évaluer les arbitres

• Mieux recruter

Travailler progressivement à une politique d'initiation systématique au jugement et à l'arbitrage, dès le plus jeune âge, dans le cadre des entraînements, sans attendre les formations départementales ou de ligue Jeunes Officiels. *Mettre en place comme dans d'autres sports des écoles d'arbitrage labélisées, en direction des jeunes et des adultes, chargées des préformations, en partenariat avec les Comités Départementaux et/ou les Ligues,*

En direction des adultes

- ✓ Intégrer la partie « Arbitrage » dans tout projet de club, visant à créer une « dynamique de groupe » dans ce domaine
- ✓ Valoriser la fonction d'arbitre au sein du club (reconnaissance de son statut)
- ✓ Intégrer la connaissance des règles et le respect de l'arbitre auprès des tireurs, des entraîneurs, des dirigeants, des accompagnateurs.
- ✓ Contribuer au développement de l'arbitrage par l'accompagnement, la reconnaissance et la valorisation des clubs formateurs d'arbitres
- ✓ Valoriser les projets déjà existants (reconnaissance du travail effectué)
- ✓ Guider tout club désirant mettre en place une structure de type « école d'arbitrage » en partenariat avec son Comité Départemental.

Pour les jeunes, dans une démarche transversale avec la CNJ

- ✓ Initialiser la filière des Jeunes Officiels Club
- ✓ Faire arbitrer au sein du club les jeunes tireurs par les jeunes arbitres
- ✓ Détecter et fidéliser les jeunes arbitres les plus motivés

Objectifs d'une école d'arbitrage labélisée

- ✓ Sensibiliser les adhérents à la thématique de l'arbitrage
- ✓ Assurer le renouvellement des arbitres du club
- ✓ Etre reconnu, auprès des différentes structures, comme « Club Formateur d'arbitres » par l'obtention d'un label
- ✓ Alimenter la filière des officiels de la FFSBF

- Initier une vraie politique de promotion de l'arbitrage en direction des féminines.

Le forum sur l'Arbitrage Féminin qui s'est tenu le 22 avril 2006, nous éclaire sur la situation dans ce domaine au sein de notre fédération. En effet, à cette période il est dénombré 15 arbitres féminines dont 5 internationales. Aucune sur les 4 arbitres inscrits sur les listes de haut niveau. Et enfin, aucune sur les 12 membres de la CNA.

C'est pourquoi, dès le début de ce mandat j'ai souhaité donner un signe fort, en direction du développement de l'arbitrage féminin, en désignant 2 arbitres féminins comme membres de la CNA.

- Initier une politique de promotion de l'arbitrage en direction des athlètes de haut niveau

Un athlète qui a eu le courage, le talent et la force de devenir un champion possède des qualités réutilisables dans le domaine de l'arbitrage. La mise en place de passerelles entre l'activité d'athlètes de haut niveau et celle d'arbitre doit être décloisonnée, on doit faciliter ce passage.

- Mise en place d'outils de communication

Dans le cadre de la communication, vous avez pu constater, tout comme moi, que notre site fédéral n'est pas à même de soulever des vocations d'arbitres, puisqu'aucune information n'est référencée dans ce domaine. Une page web spécifique à la CNA pourrait donc être créée. Consultable à partir de la page d'accueil de notre site, cette page reprendrait les documents de formation, la progression fédérale pour les officiels, la hiérarchisation, tous documents utiles pour informer des modifications réglementaires, toute information jugée utile par la CNA,

Cette page web pourrait être accessible à 2 niveaux :

1^{er} niveau tout public

2^{ème} niveau, avec mot de passe, interne à la CNA.

Ecoles d'Arbitrage (Frédéric MULLER)

Objectifs	Actions	Indicateurs de réussite	Année
- augmenter le nombre d'officiels stagiaires et de secteur, dans les ligues en baisse d'effectif (encadrement compétitions départementales et ligues)	- approbation des critères et création du dossier de labellisation - création d'une école d'arbitrage « pilote »	nombre de candidats inscrits >4 pour suivre la formation d'officiel au sein de cette école	2009 2010 500,00€ (documents) 100,00€ (aide création)
- harmoniser la formation adulte avec celle des jeunes - impliquer les instances régionales ou départementales (DRJS, CR, CG), afin de financer les déplacements des stagiaires adultes et jeunes	- mise en place d'un stage de formateur d'école d'arbitrage	Nombre de candidats supérieur à 8	2010 1000,00€ (stage)
- perfectionner les officiels « professionnalisation »	- mettre en place, avec les critères label d'arbitrage, une école par ligue en 2010, pour atteindre 3 écoles en 2012 - mallette de formation pour l'école d'arbitrage comprenant (en collaboration formation JECKER) <i>Support vidéo assaut et combat</i> <i>Support vidéo sur la gestuelle de l'arbitre et des juges</i> <i>Documents existants à réactualiser chaque année (JM JECKER)</i>	Augmentation de 10% du nombre d'officiels par année Investissement fédéral dans une formation continue des tuteurs et formateurs des écoles d'arbitrage, pour permettre une harmonisation de la	2010 2012 4000,00€ /an 2012 2000,00€ (stages de

- **Mieux former**

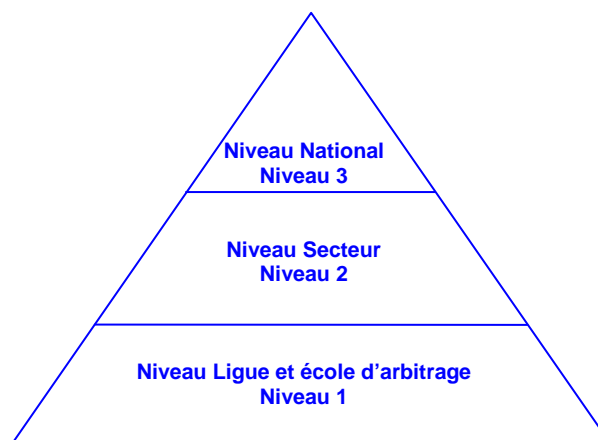
Avant toute chose, et au vu des comportements engendrés par une méconnaissance des règles de notre disciplines de la part d'entraîneurs, méconnaissance constatée sur les compétitions, il conviendra peut-être d'initier un débat sur la nécessité ou pas d'instaurer un module spécifique à l'arbitrage, avec mise en situation réelle, dans la formation initiale d'enseignant.

D'autant plus, quand une des dix mesures préconisée par le Ministère consiste à « assurer la formation des éducateurs à l'arbitrage » « Introduire dans la formation des éducateurs des séquences consacrées à l'arbitrage et plus particulièrement des mises en situations ».

Afin de réaliser l'objectif de « mieux former », il conviendra d'harmoniser les formations d'officiels, sur tout le territoire national. *Cette harmonisation progressive s'effectuera à partir d'une progression technique fédérale hiérarchisée des officiels, par palier. Repensée, elle fera suite à des travaux effectués conjointement par un groupe de travail composé de cadres technique fédéraux et d'officiels.* Cette progression fédérale sera formalisée par des documents pédagogiques fédéraux mis à disposition des formateurs.

La formation de l'officiel doit être adaptée à chaque étape, c'est une erreur de vouloir former de la même façon des jeunes officiels, des officiels de moyenne expérience et des officiels expérimentés.

Cependant, il est nécessaire de séparer clairement ces étapes (CF Pyramide) et de sélectionner pour chacune d'elles, les différents objectifs de travail et la pédagogie à utiliser.



Il faut travailler, à chaque étape, les différents aspects de l'arbitrage, en relation avec les réalités des compétitions.

Le plus important est de réussir chaque étape correctement avec la formation nécessaire pour pouvoir s'appuyer sur elle et passer à la suivante (ce sont les paliers que nous franchissons et que nous avons tous connus). Passer rapidement d'une étape à une autre peut provoquer à un moment ou à un autre une régression, pour autant certains progressent plus vite que d'autres.

Il faut apprendre aux arbitres à lire le combat ou l'assaut, dans le cadre d'une vraie formation, à en comprendre l'esprit et non pas seulement appliquer bêtement ses règles.

Un gros effort a été effectué sur l'arbitrage, lors de la mandature précédente, il conviendra de le faire pour le jugement tout au long des 4 ans à venir. Là aussi, une harmonisation des jugements à partir des critères observables uniformes, reconnus par tous, (discriminer¹ l'assaut du jugement) et formalisés dans les documents de formation, doit permettre de désigner systématiquement le bon vainqueur, à l'issue des rencontres. *Un groupe de travail composé de cadres technique fédéraux, d'officiels, d'entraîneurs d'Athlètes de Haut Niveau sera engagé sur ce thème.*

Formation (JM JECKER)

Objectifs	Actions	Indicateurs de réussite	Observations	Année
Mise à disposition sur site FFS d'un corpus de connaissances arbitrage/jugement/formation à destination des officiels, formateurs, tireurs	- code d'arbitrage FFS - guide pratique - manuel du formateur -textes examens JAS Q CM+procédures	Mise en place effective de la page CNA sur le site fédéral pour la rentrée 2009/2010	- Manuel et examens QCM à réactualiser (en cours)	2009 1000,00€
-Formalisation des contenus de formation des officiels en 3 niveaux : Ligue=> Secteur=> National - Définition des modalités d'examens - Concertation intra CNA : établir une concordance : contenus de formation ↔ écoles d'arbitrage ↔ évaluation des officiels - Concertation CNA-cadres FFS : établir une cohérence entre les formations officiel/enseignant/entraîneur	Contenus ligue : juge+ arbitre : Contenus secteur : juge + arbitre: + DO : Contenus national : Juge+arbitre+DO	Adoption par le CDFFS Mise en œuvre aux 3 niveaux pour la rentrée 2010/2011	Voir annexe	2010 1000,00€
- Rédaction d'un mémento didactique et pédagogique destiné aux formateurs. - Concertation et adoption du texte par la CNA	Situations d'apprentissage pour juger et arbitrer+outils d'évaluation formative pour les 3 niveaux ligue-secteur-national	Adoption par le CDFFS. Engagement de publication du CDFFS		2011 1500,00€
Mise en DVD du mémento	- les procédures : - début et fin de rencontre - les AV + le HC - cas particuliers -situations d'apprentissage	Maquette réalisée pour fin mandat		2012 3000,00€

¹ Discriminer : différencier des éléments en vue de l'application d'un traitement spécifique à chaque sous-ensemble ainsi constitué¹

ANNEXE CONTENUS DE FORMATION : LES GRANDES ORIENTATIONS

Niveaux	DO	ARBITRE	JUGE
Elite	CLASSEMENT PAR SAISON SPORTIVE		
<p>↑ National N3</p>	<p>=> aucune faute de procédure => composer (avec courtoisie) avec l'ensemble des partenaires (tireurs, seconds, public, personnalités etc.)</p> <p>=> gérer avec calme les situations de crise</p>	<p>=> aucune faute de procédure => arbitrer en : - laissant les tireurs s'exprimer - assurant les exigences éthiques et réglementaires de la rencontre - intégrant les nécessités du spectacle</p> <p>=> maîtriser les situations complexes et/ou inhabituelles</p>	<p>=> aucune faute de procédure => désigner <u>le bon vainqueur</u> (critères statistiques)</p>
<p>↑ Secteur N2</p>	<p>=> connaître les règlements techniques, d'arbitrage et l'éthique de la savate => constituer le plateau des officiels en intégrant les exigences d'équité. => assurer le bon déroulement des rencontres</p> <p>=> tenue impeccable</p>	<p>=> comprendre l'esprit des rencontres assaut ≠ combat => faire respecter le règlement => réagir vite et opportunément => être lisible pour les tireurs, seconds et public => savoir communiquer avec les juges et le DO => tenue impeccable</p>	<p>=> comprendre l'esprit des rencontres (combat=efficacité&assaut = précision +virtuosité) =>désigner le vainqueur en intégrant les évolutions du rapport de force => argumenter ses décisions => travailler en équipe : communiquer avec l'arbitre</p> <p>=> tenue impeccable</p>
<p>↑ Ligue N1</p>		<p>=> connaître les procédures : - début et fin de rencontre - AV =>identifier les coups et actions interdites => savoir se placer et se déplacer => connaître la gestuelle de l'arbitre =>punctualité, impartialité et réserve</p>	<p>=> identifier coup autorisé-interdit =>discriminer coups autorisés-valables => remplir correctement le recto => disposer d'un code de transcription au verso =>désigner un vainqueur => connaître les gestes du juge (AV+décisions) => punctualité, impartialité et réserve</p>

Nota bene : les compétences acquises en N1 sont incluses en N2, qui sont elles mêmes incluses en N3.

• **Mieux évaluer**

Mettre en place une évaluation des officiels. « *Viser l'excellence pour l'arbitrage dans le monde professionnel dit comportements professionnels et de haut niveau (cf synthèse des états généraux)* ». Pour favoriser l'excellence, les nominations d'officiels nationaux pourraient s'effectuer suite à un avis exprimé par le RSA concerné, au vu

d'évaluations effectuées sur les compétitions de son secteur, auxquelles s'ajouterait une évaluation des connaissances, sanctionnées par un examen national.

Une fois nommés nationaux, les officiels seraient évalués suivant des modalités à définir, à partir d'une grille d'évaluation des plus objectives. Pour réduire les coûts liés au déplacement de Superviseurs, je proposerai de sortir les Délégués Officiels (D.O.) de la fonction de juge ultime qui leur est impartie de fait, pour, après un séminaire ou une formation sur l'évaluation, leur confier la fonction d'évaluateur de leur équipe d'officiels sur chaque compétition. C'est ce qu'ils font déjà, pour partie de manière empirique (l'autre partie du temps étant consacrée à observer les tireurs). *Bien entendu, le but de l'évaluation n'est pas de sanctionner de quelque manière que ce soit les officiels, mais bien de leur apporter des éléments les plus objectifs possibles pour renforcer leurs acquis, leur permettre d'augmenter leur niveau de compétences.* Pour réaliser cet objectif, après une refonte des formations initiales, nous devons être à même de proposer une offre de formation permanente.

De plus, l'évaluation mise ainsi en place permettra de dégager un corps « d'officiels élite » dont la légitimité sera issue d'une vraie compétence reconnue et non pas d'une hiérarchisation basée sur le service rendu, qui lui peut être valorisé sous une autre forme que la sélection sur les Championnats majeurs. Elle permettra aussi de pouvoir proposer, objectivement à la FIS, les officiels élites au titre d'officiel international.

D'ailleurs, dans ce domaine, l'ensemble du système est à revoir, avec la FIS. En effet, la liste des officiels français n'est plus à jour depuis 2003/2004. Des officiels français, hors liste ont été sélectionnés pour représenter d'autres pays, ce qui implique, à juste titre, une pression de leur part, par la suite, pour intégrer la liste des officiels français internationaux.

Evaluation (JP GUIRARD)

Objectifs	Actions	Indicateurs de réussite	Année
Détermination des critères d'évaluation des juges et arbitres et validation par la CNA des fiches d'évaluation Recensement par la CNA des DO qui auraient compétence pour évaluer les juges et arbitres	Réunions de travail de la CNA	Production de documents Liste des DO évaluateurs	2009 1000,00€
Evaluation des juges et des arbitres nationaux Formation des DO évaluateurs	Informations aux officiels concernés qu'ils vont être évalués. Evaluation par les DO évaluateurs lors des compétitions Mise en place de stages	30% d'officiels nationaux évalués Totalité des officiels Elites évalués 10 DO évaluateurs formés	2010 2000,00€
Evaluation des juges et des arbitres nationaux Formation complémentaires et	Informations aux officiels concernés qu'ils vont être évalués. Evaluation par les DO évaluateurs lors des compétitions Mise en place de stages	60% d'officiels nationaux évalués Totalité des officiels Elites évalués 10 DO évaluateurs évalués et ayant bénéficié d'une	2011 2000,00€

évaluation des DO évaluateurs		formation complémentaire Retour d'expérience orientations	
Evaluation des juges et des arbitres nationaux Formation complémentaires et évaluation des DO évaluateurs	Informations aux officiels concernés qu'ils vont être évalués. Evaluation par les DO évaluateurs lors des compétitions Mise en place de stages	100% d'officiels nationaux évalués Totalité des officiels Elites évalués 10 DO évaluateurs évalués et ayant bénéficié d'une formation complémentaire Retour d'expérience orientations	2012 2000,00€

3. Viser l'excellence

Un des principaux défauts de notre système a été et reste encore le nivellement du niveau des officiels par « égalitarisme consensuel », qui s'explique par la suppression des catégories (A, B, C) qui les hiérarchisaient hier encore. De fait, une fois nommés, les Juges/Arbitres Nationaux se retrouvent tous au même niveau « sur le papier »,.... Pour autant, dans la pratique, un officiel débutant possède-t-il, par exemple, les compétences nécessaires pour gérer des situations difficiles, liées au Haut Niveau (pression des soigneurs, du public, simulations des tireurs, etc.....) ? Possède-t-il dans son bagage le même niveau d'expertise pour discriminer l'incidence d'une faute qu'un officiel chevronné ?

- **Hiérarchisation des officiels**

Sans retomber dans une hiérarchie poussée à l'extrême, on pourrait se diriger vers une hiérarchisation plus prononcée du corps des Juges / Arbitres, avec notamment une hiérarchisation progressive du corps d'Officiels Nationaux à deux niveaux, auquel pourrait s'ajouter un système de « montée-descente » :

- Officiel National Elite
- Officiel national

De même, il est tout autant important d'apporter plus de visibilité et de perspectives d'avenir dans le déroulement des carrières d'officiels. Aussi, dans le cadre de l'amélioration de la communication, un effort doit être apporté pour que chaque officiel qui débute puisse connaître les différentes étapes susceptibles de jaloner sa carrière (comment passer au niveau supérieur, délai minimum d'attente.....). La page web dédiée lui permettra même d'aller chercher seul l'information.

- **Spécialisation assaut et/ou combat**

Depuis, quelques temps, un débat s'est instauré sur la nécessité de spécialisation des officiels en combat ou en assaut. Après avoir effectué le travail collectif, proposé dans la rubrique mieux formé, nous pourrions élaborer une base de travail qui permettra d'établir un référentiel commun de critères observables de jugement dans ces deux formes de confrontation, ainsi qu'un autre sur les interventions ad hoc des arbitres.

- **Fluidité des rencontres**

Sans remettre en cause nos règles régissant les confrontations, contraignantes dans le petit monde des sports Pieds-Poings, force est de constater que les interventions incessantes des arbitres qui découlent du non-respect de ces règles, ne favorisent pas la fluidité des combats. Les médias boudent par conséquent nos manifestations, les soirées finissent à des heures indues, bref, l'image de notre sport en pâtie. Pour pallier, en partie, à ce constat avéré, un allègement de l'arbitrage devient plus que nécessaire. Une partie de cet allègement passe-t-elle par un toilettage éventuel des règles,..... une modification de celles existantes (comme, par exemple, en instaurant que le commandement « en garde » puisse suspendre la confrontation sans arrêter le chronomètre, pour faire une remarque brève) ?..... une meilleure discrimination de l'incidence de la faute, de la part des officiels, etc..... ? Une réflexion doit s'engager sur ce point.

- **Prise en compte de la vidéo**

Eternelle pomme de discorde infinie entre les défenseurs de l'apport technologique et les partisans du facteur humain, le débat sur l'intervention de la vidéo, dans les décisions de jugement ou d'arbitrage, refait régulièrement surface, dans les discussions d'après rencontres et même au delà (ce thème a d'ailleurs été proposé par le Président, lors de la présentation du Projet Fédéral). Pour faire avancer le projet d'introduction de la vidéo, on met en avant les erreurs des arbitrages ou des juges. Mais, pour autant, ne doit-on pas rappeler que c'est avant tout un sport humain, arbitré ou jugé par des hommes. Avec la vidéo, il y a un risque de le dénaturer et les officiels ne seront pas plus respectés pour autant, risquant même, par un phénomène d'accroissement de polémiques de les jeter à la vindicte populaire. En effet, on peut toujours faire dire beaucoup de choses aux images qui de toute façon seront interprétées in fine par un humain. Elles ne donnent pas la solution pour savoir, par exemple, si un tireur a simulé ou pas. C'est trop subjectif.

Tous ceux qui crient « vidéo », « vidéo », ont-ils vraiment étudié les situations qui en découleront ? (nombres d'angles de prises de vue nécessaires, qu'elle attitude prendre suite à un KO, alors qu'une faute d'arbitrage a été constatée par vidéo ?, devons nous ajouter un officiel chargé de visionner en temps réel ?).

Pour autant, un travail de réflexion, initié par la CNA, doit être mené dans ce domaine, en toute honnêteté, en coopération avec des Cadres Techniques, des entraîneurs, des tireurs, afin de déterminer si l'apport de la vidéo comme « juge ultime » est nécessaire dans notre discipline pour assurer une plus-value dans la fiabilité des résultats.

- **Gain de temps dans le rendu des décisions de jugement**

Des voix s'élèvent dans notre fédération, pour étudier les effets qui pourraient être obtenus en termes de fluidité sur les jugements, par la mise en place de scoring-machines.

Bien que, dans ce domaine, la Boxe Anglaise Amateur revienne sur ce système, allant même jusqu'à évoquer une future suppression avant les prochains jeux olympiques, évoquant le fait que cela « *induit une façon de boxer stéréotypée et peu attractive* », cette voie, sera quand même explorée.

Nos formations d'officiels sont majoritairement construites autour du souci premier de bien former les arbitres, laissant moins de place au jugement qui apparaît comme

moins valorisant. Les juges paraissent, un peu, livrés à eux-mêmes pour la formation à la retranscription de leurs observations sur le bulletin de jugement, qui bien souvent est trop longue, notamment lors la dernière reprise.

Une étude en profondeur doit être menée dans ce domaine.

Viser l'excellence (JP GUIRARD – Rodolphe REDON – André GROLEAUD- Antonio POCAS –Alain GUILLARD)

Objectifs	Actions	Indicateurs de réussite	Année
Intégration dans le corps des officiels nationaux et des DO (exemple de projection pour un candidat de 2009 à 2012)	Proposition sur dossier transmis par le RSA correspondant 15 jours avant une réunion de CNA Si validation de la part de la CNA, stage de regroupement annuel des candidats retenus (2 jours) en association avec un stage fédéral d'été Validation du titre de juge / arbitre national stagiaire	Validation dossier par CNA Réussite à l'examen de fin de stage Incorporation dans le circuit	2009 2000,00€ (stages)
	Evaluation du stagiaire tout au long de la saison par les DO évaluateurs Livret Juge arbitre stagiaire (traçabilité) A partir de 2010, pour les candidats DO nationaux : réalisation d'un dossier par la CNA. Le postulant le retourne 1 mois avant une réunion de la CNA avec copie au RSA concerné.	Obtention du titre de juge et/ou arbitre national titulaire en fin de saison Inscription dans la liste des officiels nationaux titulaires Délivrance d'un diplôme Juge et/ ou arbitre national Délivrance du titre de DO national	2010 2000,00€ (Stages)
	Formation complémentaires en fonction des évaluations	Présence aux stages mis en place avec mise en place de certificat de présence délivrés en fin de stage Etablissement d'un diplôme de DO national	2011 2000,00€ (stages)
	Formation complémentaires en fonction des évaluations	Présence aux stages mis en place avec mise en place de certificat de présence délivrés en fin de stage	2011 2000,00€ (stages)

Harmonisation des jugements (André GROLEAUD)

Objectifs	Actions	Indicateurs de réussite	Année
Entamer une réflexion sur les modalités de jugement	Définition des pistes et recherche des interlocuteurs	Composition d'une équipe de réflexion	2009 1500,00€ (réunions)
Débat avec les interlocuteurs (ou partie) et propositions (ou non) au Comité Directeur concernant l'utilisation de la scoring-machine ainsi que de sur l'introduction de la vidéo en cas de litiges.	Consultation des acteurs concernés (tireurs officiels, cadres techniques, seconds, entraîneurs) par cette réflexion sous forme de séminaire réduit	Diversité des acteurs Production de contenu	2010 2500,00€ (séminaires)

Débat et proposition (ou non) au Comité Directeur concernant le principe de notation en assaut comme en combat (1 ^{ère} et 2 ^{ème} série).	Possibilité de tester ces nouvelles pistes lors du Tournoi de France (combat) et des Championnats de France Technique (assaut).	Maquette des nouveaux bulletins de jugement.	2011 1500,00€ (documents +réunions)
Débat au sein de la CNA et critique de la mise en situation (test) sur les championnats de la saison passée.	Positionnement définitif concernant le principe de notation en assaut comme en combat (1 ^{ère} et 2 ^{ème} série) pour validation par le Comité Directeur.	Adoption par la CNA, par le Comité Directeur et l'AG fédérale	2012 1000,00€ (réunions)

Classement Officiels Elite (JP GUIRARD – Rodolphe REDON – Antonio POCAS – Alain GUILLARD)

Fonctions	Compétences	Sélection	Année
10 DO	DO évaluateurs Juges / Arbitres	CNA	2009
30 arbitres 10 juges	Juges / arbitres Juges	évaluation 2009 ↓ liste établie par CNA	2010

Un protocole de montée de 1 à 5 nationaux et descente de 1 à 5 élites est à l'étude.

Conclusion :

Ce projet a pour ambition de définir les grandes lignes des actions à mener dans le cadre de l'amélioration des jugements et de l'arbitrage, tout en se voulant fédérateur au sens où il interpelle les acteurs de notre discipline, tant dans le domaine des formations que dans celui des compétitions.

Instaurer un vrai dialogue, entre acteurs, mettre en place des groupes de travail, lorsque c'est possible, autour du jugement, de l'arbitrage, des formations, ou autres problématiques qui pourraient émerger, permet non seulement de créer du lien, mais facilite aussi l'acceptation du respect des règles par tous. D'autant plus, comme je n'ai de cesse à le répéter, que « *l'arbitre n'est pas là pour créer les règles, mais pour les faire respecter* », la création de règles est une mission transversale des commissions fédérales qui pourrait faire l'objet d'un élargissement en direction de représentants d'entraîneurs ou de tireurs.

Pour mener à bien ce projet, j'ai délibérément choisi de désigner les membres de la CNA, non pas en fonction de leur qualité de RSA, (certains le sont d'autres pas, c'est un choix que j'assume), mais à partir de compétences avérées, en responsabilisant chacun dans un domaine précis (arbitrage, jugement, formation, évaluation...) pour travailler sur des dossiers et des thématiques qui permettront j'en suis sûr de créer un dynamisme autour de l'arbitrage, à même de susciter des vocations.

Bien sur, les RSA ne seront pas « lâchés dans la nature », en lien étroit avec la CNA, tout au long de la saison, ils seront réunis à la fin de celle-ci (juin), pour établir le bilan de la saison écoulée et projeter celle à venir.

Pour autant, le développement de l'arbitrage passe, avant tout, par des campagnes de recrutement et d'accompagnement des officiels qui pourraient être pris en charge dès le départ au sein d'écoles d'arbitrage. Puis, par la suite, chaque officiel doit pouvoir être en mesure de connaître les conditions dans lesquels il pourra être évalué, bénéficier d'une formation continue et progresser, tant en termes d'acquis de compétences que de déroulement de « carrière ». L'enjeu, au travers de la formation des officiels, basée sur une meilleure organisation au niveau des secteurs, des ligues, des départements, consiste, au-delà de l'augmentation des effectifs, à accompagner les arbitres présentant un fort potentiel vers le niveau supérieur, afin d'augmenter la qualité générale du corps arbitral et de couvrir l'ensemble des championnats.

Reste maintenant, sur 4 ans, à hiérarchiser, quantifier et planifier les objectifs et actions qui découlent de ce projet !

ANNEXES

Membres de la CNA 2008-2012

Rodolphe REDON <i>Responsable CNA</i>	redon.rod@wanadoo.fr rodolphe.redon@ch-edouard-toulouse.fr (bureau)	06 20 10 11 08
André GROLLEAU <i>Membre chargé du Jugement</i>	andregrolleau@yahoo.fr a.grolleau@cimbeton.net (bureau)	06 64 35 39 22
Alain GUILLARD <i>Membre chargé des sélections et du suivi des officiels</i>	alain.guillard@mairie-nantes.fr	06 85 91 59 55
Jean-Pierre GUIRARD <i>Membre chargé de l'Evaluation</i>	pat.guirard@free.fr jean-pierre.guirard@industrie.gouv.fr	06 21 65 63 35

<p>Jean-Marie JECKER Membre chargé de la Formation</p>	<p>jecker.jean-marie@wanadoo.fr</p>	<p>06 88 31 80 72</p>
<p>Julie LAZARD Membre chargé de l'interface avec la CNJ</p>	<p>puceboxe@live.fr</p>	<p>06 31 94 76 57</p>
<p>Annie MADEC Membre chargée de Développement auprès des Féminines</p>	<p>Pas de mail !</p>	<p>06 62 87 02 59</p>
<p>Frédéric MULLER Membre chargé du Développement Ecoles d'Arbitrage</p>	<p>frederic.muller41@aliceadsl.fr</p>	<p>06 12 18 22 38</p>
<p>Patrick NICOLAS Membre chargé du secrétariat et de la mise à jour des règlements</p>	<p>patrick.nicolas47@wanadoo.fr</p>	<p>05 53 01 79 04</p>
<p>Antonio POÇAS Membre chargé de l'Arbitrage</p>	<p>antonio.pocas@hotmail.fr</p>	<p>06 60 80 76 68</p>
<p>Pierre POISSON Membre</p>	<p>pierre.poisson@renault.com</p>	<p>06 09 64 25 00</p>
<p>Bruno RUDZKI Membre</p>	<p>brunorudzki@free.fr bruno.rudzki@edf.fr (bureau)</p>	<p>06 71 09 62 21</p>
<p>Fathi MIRA Cadre Technique Fédéral</p>	<p>fathimira@free.fr</p>	<p>06 32 63 27 15</p>
<p>Victor SEBASTIAO Cadre Technique Fédéral (Formation)</p>	<p>victorse@numericable.fr</p>	<p>06 32 63 27 09</p>
<p>Maria MARIE Assistante DTN Secrétariat CNA</p>	<p>maria.marie@ffsbfd.org</p>	<p>01 53 24 60 60 (fédé)</p>

Responsables d'Arbitrage des Secteurs (RSA)

Bertrand SAILLY <i>RSA Secteur I (Nord)</i>	bertrand.sailly@Eurotunnel.com	06 62 57 39 38
Marc SCHAEFFER <i>RSA Secteur II (Est)</i>	marcschaeffer@wanadoo.fr m.schaeffer@chr-metz-thionville.fr	06 83 46 73 27
André GROLLEAU <i>RSA Secteur III (IDF)</i>	andregrolleau@yahoo.fr a.grolleau@cimbeton.net (bureau)	06 64 35 39 22
Antonio POÇAS <i>Co-RSA Secteur III (IDF)</i>	antonio.pocas@hotmail.fr	06 60 80 76 68
Pierre POISSON <i>Co-RSA Secteur III (IDF)</i>	pierre.poisson@renault.com	06 09 64 25 00
Alain GUILLARD <i>RSA Secteur IV (Ouest)</i>	alain.guillard@mairie-nantes.fr	06 85 91 59 55
Bruno RUDZKI <i>RSA Secteur V (Sud-Est)</i>	brunorudzki@free.fr bruno.rudzki@edf.fr (bureau)	06 71 09 62 21
Gérald FAURE <i>RSA Secteur VI (Centre)</i>	gerald.faure@cegetel.net	06 60 99 29 80
Patrick NICOLAS <i>RSA Secteur VII (Sud-Ouest)</i>	patrick.nicolas47@wanadoo.fr	05 53 01 79 04
Jean-Pierre GUIRARD <i>RSA Secteur VIII (Sud)</i>	pat.guirard@free.fr jean-pierre.guirard@industrie.gouv.fr	06 21 65 63 35
<i>RSA Secteur IX (Antilles / Réunion)</i>		

